

*Morgana*

**FRN 5**



Doté d'un margeur à friction, le numéroteur FRN 5 utilise le système de numérotation rotatif, procédé déjà éprouvé sur les presses offset.

- Numéroteur à friction
- Equipé de 2 supports sans tête (de 1 à 4 têtes en option)
- Tête de numérotation standard : 7 chiffres de 4,76 mm de haut
- Réglages instantanés
- Pression d'impression réglable
- Nombreuses combinaisons de têtes et d'outils de façonnage, en option
- Nombreuses combinaisons de numérotation, en option : numérotation séquentielle, impression sigle n°, etc
- Machine compacte et mobile (sur roulettes).

Conforme aux normes de sécurité européennes CE.



N° article	Désignation
653 111 000A	FRN 5

*Options et fournitures*

N° article	Désignation
653 100 002A	Tête parallèle décomptant, 7 chiffres dont zéro rentrant
653 100 001A	Tête parallèle comptant, 7 chiffres dont zéro rentrant
653 100 004A	Tête convexe décomptant, 7 chiffres
653 100 003A	Tête convexe comptant, 7 chiffres
653 100 010A	Outil de rainage standard
653 100 011A	Outil de rainage pour cartons et couvertures
1-99-41P	Outil de perforation fine (56 dents)
653 100 012A	Outil de perforation pour feuilles simples (28 dents)
653 100 013A	Outil de perforation pour cartes (20 dents)
653 100 016A	Outil de découpe
1-99-42	Outil de perforation extra-fine 96 dents
1-99-35P	Contre-outil de perforation et de découpe
653 100 005A	Rouleau micropeux noir (la boîte de 2)
653 100 006A	Rouleau micropeux rouge (la boîte de 2)
653 100 007A	Rouleau feutre
653 100 008A	Encre noire, le tube de 100 ml
653 100 009A	Encre rouge, le tube de 100 ml
653 100 039A	Poste supplémentaire, encrier compris

**Caractéristiques techniques**

- Format mini accepté : 210 x 125 mm
- Format maxi accepté : 460 X 460 mm
- Grammage mini : 55 g/m<sup>2</sup>
- Grammage maxi : liasse de 6 feuillets
- Vitesse maxi : 5000 docs/h
- Dimensions : H 1110 x L 900 x P 780 mm
- Alimentation électrique : 230 V / 50 Hz
- Poids : 95 kg
- Coloris : gris clair et foncé

Caractéristiques techniques non contractuelles. Modifiables sans préavis. Sauf erreurs typographiques